

CA SIAZIM
2026_04_22_11

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE « ILBARRITZ MOURISCOT »

SIEGE : HOTEL DE VILLE DE BIARRITZ (64200)

TELEPHONE : 05.59.41.59.41

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 22 AVRIL 2026

Le Conseil d'Administration du SIAZIM s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Biarritz, mercredi 22 avril 2026 à 9h00, sur invitation, en date du 16 avril 2026, adressée par M. Emmanuel ALZURI, Vice-Président.

Nombre de membres en exercice : 9

Date de la convocation : 16 avril 2026

Date d'affichage de la convocation : 16 avril 2026

PRESIDENT DE SEANCE : M. Emmanuel ALZURI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Ana EZCURRA

Présents : M. Serge Blanco, Mme Nathalie DESTANDAU, Mme Sophie Borotra, Mme Ana EZCURRA, M. Emmanuel ALZURI, M. Marc BERARD, M. Marc CAMPANDEGUI

Excusés/absents : M. Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE (Procuration à Monsieur Serge BLANCO), M. Thomas ANDRO

Approbation du procès-verbal
du conseil d'administration du 10 février 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5211-9 et L. 5211-10 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

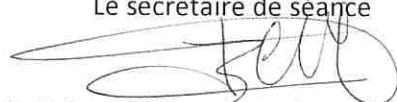
- D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du SIAZIM du 10 février 2026.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le 22 avril 2026

Le Président

Le secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.